



[ACCUEIL](#) \_ [USAGERS](#) \_ [DROITS DES PATIENTS](#) \_ [VOS DEVOIRS ET CEUX DE VOS PROCHES](#)

## Vos devoirs et ceux de vos proches

L'hôpital est un lieu protégé par la loi que chacun doit respecter.

Le centre hospitalier peut tenter différentes actions et porter plainte s'il estime que vous n'avez pas respecté les règles en matière de respect du personnel, du matériel, des locaux, des règles de circulation et de stationnement ...

**CENTRE HOSPITALIER RODEZ**  
AVENUE DE L'HÔPITAL  
12027 RODEZ CEDEX 9  
**05 65 55 12 12**  
**05 65 55 27 19**